



RAPPORT

au Conseil communal de Montreux

de la commission nommée pour l'examen de la prise en considération ou non du préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 110'000.00 pour couvrir les frais liés à la mise en séparatif du réseau d'évacuation communal des eaux, le renouvellement de l'éclairage public et le réaménagement des surfaces avec l'exécution d'un pavage en béton à la ruelle du Trait à Montreux

Président : Aubort Patrick (PLR)
Membres : Stéphane Barbey (Les Verts)
Alioune Diop (ML)
Denis Golaz (SOC)
Francis Gonzalez (PLR)
Mario Gori (SOC) remplacé par Felice Calvo
Jean-Bernard Kammer (SOC)
Franco Meichtry (UDC)
Pierre-Yves Nicoulaz (PLR)
Heinz Schoeneich (PLR)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La commission s'est réunie le 20 décembre à 19.00 heures à la salle de réunion du service des travaux publics, rue de la Gare 30 à Montreux. Nous remercions Monsieur le Municipal Christian Neukomm ainsi que Monsieur Bergonzo, chef de service des travaux publics, pour les réponses apportées à nos questions.

Un des commissaires s'étonne de ne pas voir la fiche de patrimoine N° 6 du PDcom mentionnée comme cadre pour l'exécution de ce travail. La Municipalité lui répond qu'elle s'est bien entendu basée sur ces directives pour proposer ces travaux de mise en valeur.

Plusieurs questions sont posées sur la coordination entre les services (SIGE, SWISSCOM, etc..) ainsi que sur la clé de répartition des coûts. Les réponses apportées par le chef de service conviennent à la commission. Il en ressort que l'ensemble des travaux comprenant les différents services coûtera plus cher que le montant annoncé, mais que les différentes sommes sont déjà ventilées. Ainsi, les CHF 110'000.00 ne concernent que les travaux à charge de la commune.

Concernant la récolte des eaux de surface, un caniveau est prévu au bas de la ruelle.

Il n'est pas dans les habitudes de la commune d'octroyer des indemnités pour pertes d'exploitation lors de travaux devant les commerces. D'autant plus que ceux-ci visent à améliorer l'environnement immédiat et que l'accès au commerce est garanti.

Une question sur la taxe de raccordement aux égouts met en lumière que celle-ci est proportionnelle à la valeur ECA du bâtiment, garantissant ainsi une meilleure stabilité des rentrées financières dans le temps.

Amendement

Conclusion

En conclusion, c'est à l'unanimité des 10 membres présents que nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le préavis No 36/2012 de la Municipalité du 30 novembre 2012 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 110'000.00 pour couvrir les frais liés à la mise en séparatif du réseau d'évacuation communal des eaux, le renouvellement de l'éclairage public et le réaménagement des surfaces avec l'exécution d'un pavage en béton à la ruelle du Trait à Montreux,

où le rapport de la commission nommée pour l'examen de cette affaire,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux pour la mise en séparatif du réseau d'évacuation communal des eaux, le renouvellement de l'éclairage public et le réaménagement des surfaces avec l'exécution d'un pavage en béton à la ruelle du Trait à Montreux ;
2. de lui allouer à cet effet un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 110'000.00 TTC au maximum ;
3. de couvrir cette dépense par les fonds disponibles en trésorerie ;
4. d'amortir directement le montant de Fr. 60'000.00 pour les travaux d'assainissement, par un prélèvement correspondant sur la provision « fonds des égouts » – compte No 9280.004 ;
5. d'amortir le solde à concurrence de Fr. 50'000.00 par le compte de fonctionnement (compte No 431.3311), sur une période de 15 ans au maximum ;
6. de donner à la Municipalité tous pouvoirs pour signer tous actes ou conventions en rapport avec cette affaire.

10 oui, 0 non, 0 abstention.

Le président-rapporteur
Aubort Patrick (PLR)